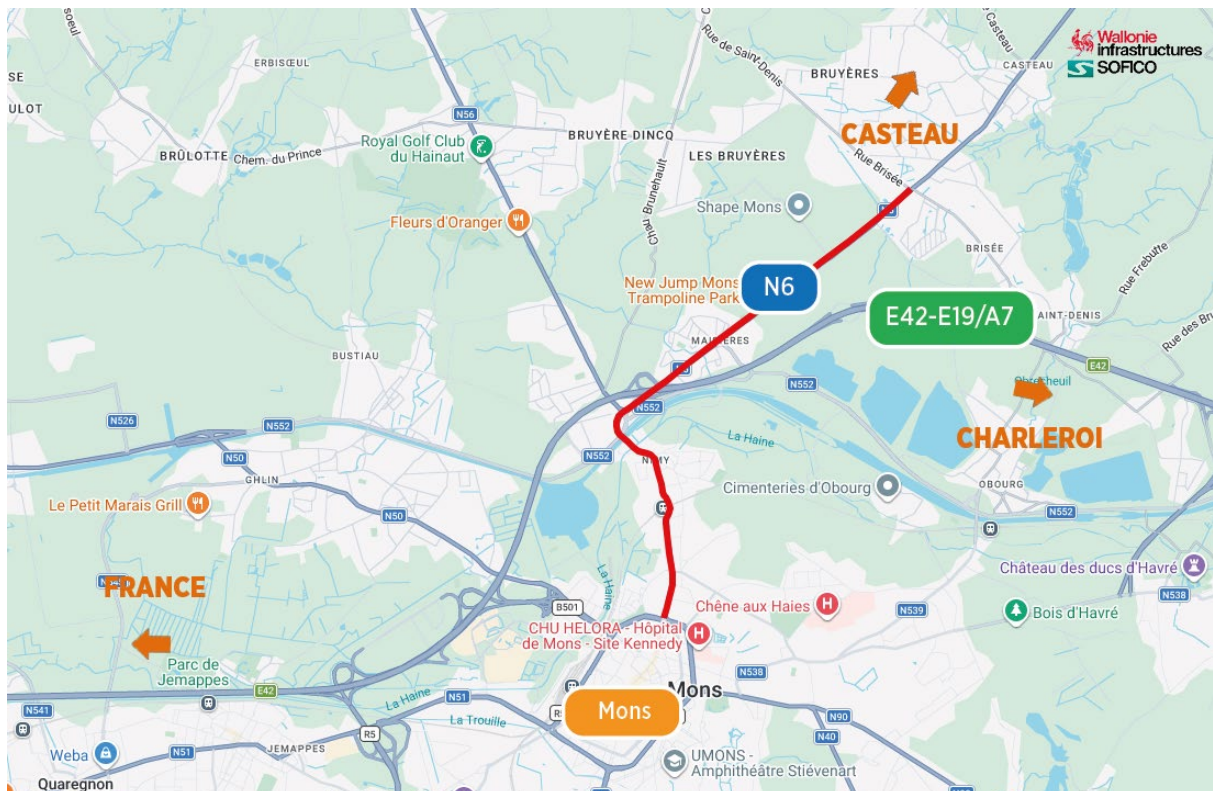


Mons - N6 : suite du planning du chantier de réfection des revêtements sur l'axe Mons-Nimy-Maisières

3 juin 2026

À Mons, le chantier visant à renouveler les revêtements de la N6 entre les carrefours formés avec le R50 et le chemin Vert, dans les deux sens, se poursuit. Les modalités pratiques des phases suivantes sont désormais connues et peuvent être communiquées. Ces travaux se poursuivront jusqu'au début du mois de juillet.



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Dès le lundi 8 juin et jusqu'au vendredi 19 juin, sous réserve des conditions météorologiques :

La circulation, sur la N6/rue Grande, s'effectuera sur une bande dans chaque sens, du côté des voies accueillant habituellement le trafic vers Mons, entre le carrefour formé avec la rue des Wartons (compris) et celui formé avec la rue du Grand Pays (compris), avec une vitesse maximale limitée.



Durant cette phase, il ne sera plus possible de connecter la N6 depuis et vers les rues Comte Cornet, de la Vieille Fontaine et des Wartons.

- Une déviation sera mise en place via la N552/rue de la Lanterne.

Le stationnement sera interdit le long de la N6, côté impair.

Dès le lundi 22 juin et jusqu'au vendredi 3 juillet, sous réserve des conditions météorologiques :

La circulation, sur la N6/rue Grande, s'effectuera sur une bande dans chaque sens, du côté des voies accueillant habituellement le trafic vers Casteau, entre le carrefour formé avec la rue des Wartons (compris) et celui formé avec la rue du Grand Pays (compris), avec une vitesse maximale limitée.



Durant cette phase, il ne sera plus possible de connecter la N6 depuis et vers la cité des Epinois et les rues des Pierres, Baron Dubois de Chantraine, Juniaux et Léon Dewolf.

- Une déviation sera mise en place via la chaussée Brunehault.

Le stationnement sera interdit le long de la N6, côté pair.

L'accès aux commerces longeant la N6 et au SHAPE restera possible durant la majeure partie des travaux, à l'exception des poses d'asphalte, réalisées de nuit afin de limiter leur impact.

Le centre de contrôle technique restera accessible.

La réfection des revêtements de ce tronçon sera mise à profit afin de revoir le marquage routier de la zone comprise entre le centre commercial « Les portes de Maisières » et l'échangeur n°23 « Nimy » en direction de Mons. À terme, en direction de Mons uniquement, la circulation s'effectuera sur une seule bande. L'espace ainsi libéré permettra de ramener le stationnement en voirie et de rendre le trottoir aux piétons.

La réfection des revêtements du dernier tronçon concerné, entre le carrefour formé avec la rue du Grand Pays et celui formé avec la rue Brisée fera l'objet d'une planification ultérieure selon l'avancement des travaux.

POUR RAPPEL

Ce chantier vise à renouveler les **couches supérieures du revêtement** de la N6, sur l'ensemble des voies de circulation, dans les deux sens, entre le carrefour formé par la **N6/avenue Victor Maistriau avec le R50** et le carrefour formé par la **N6/ rue Grande avec le chemin Vert**, soit sur environ 7km. Diverses **opérations complémentaires** sont également menées (nouveaux marquages, réparations d'avaloirs,...), profitant de la signalisation en place.

Le tronçon de la N6 compris entre le R50 et l'échangeur n°23 « Nimy » aura été traité entre le 6 avril et le 5 juin.

Ce chantier représente un budget d'environ **€4,5 millions** HTVA financé par la **SOFICO**, maître d'ouvrage.

Il est réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le **SPW Mobilité et Infrastructures**, maître d'œuvre.

C'est la société **VIABUILD** qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !   